

quart de circonférence, une autre feuille bifide, dont les deux nervures principales partent de l'insertion. Le rameau se termine là, par un bourgeon.

3° Deux feuilles de Marronnier d'Inde, au lieu d'être palmées, sont pinnatifides, à lobes un peu confluent à la base.

M. T. Puel, vice-président, fait à la Société la communication suivante :

J'ai l'honneur de placer sous les yeux de la Société quelques échantillons de *Primula longiflora* Jacq., récoltés en juin 1857 par un de mes amis, M. E. de Valon (1), à la Grangeasse, commune de Saint-Véran, canton d'Aiguilles, arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes).

Cette plante, trouvée pour la première fois sur le territoire français par M. Clarion et publiée par Loiseleur dans ses *Nouvelles notes sur les plantes de France* (*Ann. Soc. Linn. Par.* 1827, t. VI, p. 401, extr. p. 9), n'avait pas été retrouvée dans ces derniers temps et avait été exclue de la *Flore de France* par MM. Grenier et Godron. C'est donc une espèce rare à restituer à la flore française, et j'ai pensé qu'à ce titre ma communication serait de nature à intéresser la Société.

M. Cosson fait à la Société la communication suivante :

DE L'EMPLOI DE L'ALCOOL POUR FACILITER LA DISSECTION ET L'ÉTUDE DES PLANTES
RAMOLLIES PAR L'EAU BOUILLANTE, par M. E. COSSON.

Le procédé le plus habituellement employé par les botanistes, pour rendre aux parties florales des échantillons d'herbier leur forme et leur volume primitifs, consiste à les faire macérer dans l'eau froide ou chaude, cette macération étant généralement suffisante pour en permettre la dissection et l'étude sur un porte-objet plan. Dans un grand nombre de cas cependant, ce procédé est insuffisant, surtout pour les fleurs gamopétales d'un certain volume ou pour les corolles de consistance délicate. Pour ces fleurs, une coction de quelques minutes dans l'eau bouillante isole plus complète-

(1) Note ajoutée par M. Puel pendant l'impression. — Après avoir reçu l'envoi de M. de Valon, je m'empressai d'adresser un échantillon de *Primula longiflora* à M. Grenier; je me fais un devoir de consigner ici sa réponse, datée du 13 décembre 1857 :

« Votre *Primula* n'a pas eu pour moi le charme de la nouveauté, car je le possède depuis 1854, de ladite montagne de Saint-Véran, où il avait été récolté par M. Roux, employé des contributions directes. De plus, M. Roux ne revendiquait pas la découverte comme sienne, car, dans la lettre d'envoi, il me disait qu'il devait la connaissance de la localité de cette plante à un douanier dont il ne me donnait pas le nom. »

ment les parties, en raison de la vapeur d'eau qui les distend et les rétablit dans leur véritable rapport. Afin de rendre aux parties florales la consistance qu'elles ont perdue par l'ébullition, il est souvent avantageux, après les avoir retirées de l'eau, de les laisser plongées pendant quelques instants dans une capsule remplie d'alcool concentré. Cette immersion dans l'alcool amène le raffermissement des tissus et a l'avantage de substituer à l'eau un liquide plus fluide et où se produit moins facilement l'interposition des bulles d'air. Quand la consistance de la fleur est suffisante, on peut la retirer de l'alcool, laisser évaporer les liquides dont la préparation est pénétrée et en faire alors facilement la dissection. Pour les fleurs d'un tissu plus délicat, la dissection peut au contraire être exécutée avantageusement dans l'alcool même, contenu dans la cuvette à fond plan formée par un anneau de verre collé à la surface du porte-objet. Les pièces ainsi préparées peuvent être conservées pendant longtemps, soit en recouvrant la cuvette d'un obturateur, soit en les plaçant dans des flacons remplis d'alcool.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1857.

PRÉSIDENTE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 décembre, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. LETOURNEUX (Tacite), à Fontenay-le-Comte (Vendée), présenté par MM. T. Puel et A. Jamain.

M. le Président annonce en outre sept nouvelles présentations.

Lecture est donnée de lettres de MM. Moris, Lahache, Augé de Lassus, Éd. Morren, de Boucheman, Oudinet, Ch. Royer et Triana, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Arthur Gris :

Recherches microscopiques sur la chlorophylle (thèse pour le doctorat ès sciences).

2° Par M. J. Groenland :

Revue horticole, 1857, deux numéros.